

## 6EME CONGRES DE LA FNME-CGT

9 AU 14 AVRIL 2017 - NANTES

Rapport financier présenté par Jean Philippe BUCHON

Cher-es Camarades,

Le précédent congrès, qui s'est déroulé à Besançon en avril 2014, avait traité à travers le rapport financier des exercices 2010, 2011 et 2012. Nous allons donc reprendre là où nous nous étions arrêtés. Le présent rapport traite des exercices 2013, 2014 et 2015. L'exercice 2016 sera clôturé fin avril de cette année, il sera donc présenté lors du prochain congrès. Les trois exercices en question ont été suivis par 3 trésoriers différents. C'est toujours délicat de rendre compte de travaux qui ont été initiés par d'autres. C'est en toute objectivité que je vais vous restituer ce bilan.

Pour ce faire, je vais essayer de ne pas être trop rébarbatif avec les chiffres. Pour autant, nous ne pourrions pas faire l'impasse sur certains éléments comptables indispensables à la compréhension de la situation. C'est également une façon de lire l'histoire de notre Fédération à partir de sa comptabilité. Je vais donc vous raconter son histoire, sans vous raconter d'histoires.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2013 affiche un résultat positif de 527 K€. Celui de 2014 affiche un résultat négatif de 84 K€. Rappelons que ce dernier portait le précédent congrès de Besançon. Le résultat d'exploitation hors congrès était positif de 295 K€. Quant à l'exercice 2015, il affiche un résultat positif de 139 K€. Notons que ce dernier a fait l'objet de certains rééquilibrages. Effectivement sur les conseils avisés et appuyés de notre Commissaire aux comptes, nous avons dû passer des écritures qui consistaient, d'une part, à faire des reprises de provisions car celles actées dans notre comptabilité ne correspondaient plus à la réalité des risques à couvrir et, d'autre part, à passer en pertes des dettes qui d'un point de vue comptable étaient considérées irrécouvrables. Le bilan de cet exercice hors écriture aurait été de 78 K€.

La comparaison de ces trois exercices démontre une chute drastique du résultat. Quelle en est la cause ? Si l'on compare les produits d'exploitation, ils totalisent respectivement, 4 184 K€ en 2013, 4 542 en 2014 et 4 845 K€ en 2015.

Maintenant voyons les charges : elles totalisent 3 656 K€ en 2013, 4 626 K€ en 2014 et 4 706 K€ en 2015. Sur 3 exercices, nous constatons 29 % d'augmentation des charges de fonctionnement. A ce stade, je crois important de rappeler que, dans le cadre de la loi sur le financement et la transparence des organisations syndicales, il nous est interdit de provisionner le congrès dans notre comptabilité même si c'est un acte statutaire et récurrent. Le financement de notre congrès est donc porté essentiellement sur l'exercice 2014, même si il y a des résurgences sur 2015. On note distinctement qu'un effort considérable pour aller chercher des recettes supplémentaires en réciprocity des dépenses, ce qui permet en fin de bilan de maîtriser le résultat. Pour autant, le risque de dérapage est avéré et le suivi budgétaire est un sérieux travail d'équilibriste. Notre budget de fonctionnement est en opposition avec la chute du nombre de nos syndiqués. 2013, 55 838 syndiqués ; 2014, 54 638 syndiqués ; 2015, 52 333 syndiqués. Soit une baisse de 6 % sur la période.

Pour comprendre nos difficultés à maîtriser notre budget, allons plus précisément explorer certaines lignes comptables.

### **Dans les produits :**

Les cotisations syndicales affichaient un total de 1 728 K€ en 2013, 1 546 K€ en 2014 et 1 645 K€ en 2015. Soit une baisse de 5 % entre les exercices 2013 et 2015. Les rentrées de cotisations ne couvrent qu'un tiers du budget de fonctionnement.

La part versée par les employeurs au travers, entre autres, du droit syndical passe de 590 K€ en 2013 à 540 en 2014 puis 636 en 2015. Attention cette hausse en 2015 intègre des rattrapages des années antérieures et n'est en rien un gage de pérennité. D'ailleurs les difficultés rencontrées par les entreprises de la branche, couplées à des politiques financières tournées exclusivement vers les profits des actionnaires, nous laissent présager le contraire.

Un effort constant est fait pour aller chercher des recettes de publicité, 368 K€ en 2013, 504 en 2014 (mais c'était une année de congrès) et 421 K€ en 2015. Là encore, l'exercice a ses limites.

Les bourses de formation passent de 399 K€ en 2013 à 562 en 2014, puis retombent à 422 K€ en 2015. Les formations portent deux enjeux : politique avec des militants mieux armés pour assumer leurs mandats et porter l'intérêt des salariés et, économique, car elles participent au financement de la CGT. Ce doit être un engagement de toutes et de tous.

La presse affiche des recettes de 524 K€ en 2013, 505 en 2014 et 536 en 2015. Si nous notons un effort des syndicats à régler les factures du journal Energies Syndicales, le montant cumulé des factures non réglées à la fin de l'exercice 2015, avant passage en perte des exercices antérieurs à 2012, s'élève à 322 374,43 €. La question du financement est ouverte, des solutions restent à trouver, faute de quoi, à terme c'est la pérennité du journal qui sera remise en cause. Avant tout, la presse doit faire l'objet d'une réflexion globale : nombre de publications, périodicité, moyens techniques et humains. La nouvelle équipe dirigeante aura à chercher des solutions visant à réduire les charges tout en permettant à l'ensemble de nos syndiqués d'être correctement informés.

### **Pour ce qui est des charges et parmi les plus éclairantes :**

Les charges liées au complexe de Montreuil étaient de 437 K€ en 2013, 443 en 2014 et 452 en 2015. Soit une augmentation de 3,5 % sur la période. Rappelons que ces charges correspondent aux charges de copropriété, taxes comprises et à l'entretien du complexe de Montreuil. Elles sont calculées par rapport au prorata des m<sup>2</sup> occupés par les organisations de la CGT. La seule façon de réduire ce poste consiste à se débarrasser de bureaux et libérer ainsi des m<sup>2</sup>. Sommes-nous prêts pour prendre une telle décision ?

Les frais de personnel sont de 301 K€ en 2013, 183 en 2014 et 212 en 2015. Ce poste fluctue en fonction des départs et des remplacements. Pour autant, notons que notre organisation administrative est, à peu de chose près, identique à la période où nous comptabilisions près de 90 000 syndiqués. Le dernier état d'Orga au 28 février 2017 fait apparaître pour 2015 un nombre de 52 333 adhérents.

Les frais de déplacements étaient de 1 100 K€ en 2013, 1 179 en 2014 et 1 128 en 2015. A partir de 2014, des notes de politique financière ont été écrites pour encadrer les remboursements de frais de déplacements et les contrôles sont systématiques. Pourtant ce poste reste élevé. C'est dû au fonctionnement même de notre Fédération. La vie de nos instances fédérales au quotidien, de nombreux déplacements pris en charge par la Fédération, certains moyens de transport utilisés, notamment les avions, le manque d'anticipation sur les commandes de billets, tout cela pèse lourdement sur le budget. Nous devons nous interroger sur nos pratiques militantes. Le nombre de réunions et de participants. Ne faudrait-il pas plus utiliser les moyens modernes de communication, plus faire appel aux nouvelles technologies afin de dégager du temps et des moyens pour aller à la rencontre des salariés en proximité ?

La presse a un coût de 713 K€ pour 2013, 687 K€ en 2014 et 775 K€ en 2015. Les commentaires ayant été faits en traitant les recettes, je n'y reviens pas.

La trésorerie disponible sur les comptes bancaires de la FNME CGT oscille sur les 3 exercices concernés, entre 1 100 K€ et 2 000 K€. Si ces sommes peuvent paraître au premier abord, confortables, ramenées à notre budget, elles ne représentent qu'un tiers de nos charges de fonctionnement. Pour être clair, nous n'avons que 4 mois d'avance budgétaire alors qu'il est préconisé par les bonnes règles de gestion la nécessité d'avoir en permanence un exercice d'avance. Nous sommes loin du compte.

Notre Fonds Social qui correspond à notre patrimoine qui était de l'ordre de 4 976 K€ en 2013 baisse à 4 892 K€ sur 2014 et reste stable sur 2015.

Les lignes comptables que je viens d'exposer ne font pas l'exhaustivité de notre comptabilité mais elles me paraissent utiles à la compréhension de ce sur quoi je voulais attirer votre attention. Elles ne sont pas exposées pour justifier quoi que ce soit, mais pour éclairer sur nos difficultés. Cela doit nous permettre de travailler collectivement à construire une organisation en cohérence avec nos moyens et inscrite dans la réalité d'aujourd'hui.

Nous l'avons vu, l'analyse des produits confirme notre dépendance financière vis-à-vis des directions et des partenaires car les cotisations syndicales représentent en moyenne seulement 35 % des recettes totales de la FNME CGT.

Dans l'état actuel, nos charges fixes ne peuvent pas être réduites de manière drastique sans réinterroger en profondeur notre fonctionnement et notre organisation. La démocratie, telle que nous avons décidé de la faire vivre, a un coût.

Encore quelques chiffres, le coût des réunions de directions fédérales tous les quinze jours avec un taux de présence de 50 % s'élève en moyenne à 140 000 € par exercice. Une réunion de Secrétaires Généraux sur Montreuil, c'est entre 18 000 et 25 000 € par jour, soit entre 40 000 et 50 000 € pour un Conseil Général sur deux jours pris sur le budget fédéral, mais pour autant, pas forcément budgétés si ce sont des Conseils Généraux extraordinaires. Il faut en avoir pleinement conscience lorsque l'on décide de convoquer un Conseil général supplémentaire pour espérer prendre une décision.

Sur l'année 2015 c'est plus de 60 000 € de remboursements de déplacements qui ont été demandés par des syndicats pour participer aux réunions de Conseils Généraux. Le financement des réunions de Secrétaires Généraux doit être un des chantiers de la nouvelle mandature. Il faut un débat collectif qui aboutisse à une démarche commune répondant à l'intérêt de l'organisation. Car aujourd'hui dans la réalité, certains syndicats ne demandent jamais rien, d'autres font des feuilles de frais systématiques. Est-ce par nécessité ou tout simplement par habitude ? Parfois, ce sont des camarades qui ont des moyens employeurs (ou autres) qui leur permettraient d'assumer cette prise en charge et qui néanmoins font malgré tout une demande de prise en charge par la trésorerie fédérale.

L'analyse de ces bilans ne peut se résumer à une simple analyse de chiffres. Cela traduit la réalité de la qualité de notre vie syndicale.

Lors du 3<sup>ème</sup> congrès qui s'est déroulé à Lille en 2006, il a été adopté la nouvelle répartition des cotisations. La Fédération avait le choix entre 29 % et 33 %. Elle a fait le choix de retenir dans la répartition pour son fonctionnement 29 % maximum. Sur ces 29 %, il a été créé 3 Fonds Solidaires avec comme répartition : 3 % des cotisations pour le Fonds Solidaire de Déploiement, 3 % pour le Fonds Solidaire Fédéral du droit à l'information du syndiqué et 1.5 % pour le Fonds Solidaire pour le Soutien Juridique. Si la solidarité mise en œuvre par l'intermédiaire de ces fonds, comme leur justification, ne font pas débat entre nous, il faut néanmoins être conscients que la part dévolue au fonctionnement de la Fédération est réduite à 21.5 % des cotisations.

Lors des constructions budgétaires, nous avons de plus en plus de mal à équilibrer le budget. Si nous voulons sortir de cet écueil, il nous faut augmenter les recettes et diminuer les dépenses. Diminuer les dépenses, nous l'avons vu, n'est possible que si nous "allégeons" notre organisation. Augmenter les recettes ne peut passer que par le déploiement et la syndicalisation de masse car nous avons été au bout de ce que l'on peut attendre des directions et des partenaires. A partir de là, il nous appartient de nous mettre en ordre de bataille pour conquérir notre indépendance, fiers de nos valeurs et aux côtés des salariés dans l'intérêt général.

Je ne peux terminer ce rapport financier sans mettre en avant le travail réalisé par la Commission Financière de Contrôle qui, au-delà de jouer pleinement son rôle de contrôle et de suivi de la politique financière, a su être force de propositions avec sérieux et sérénité. La CFC est un outil indispensable qu'il faut valoriser. Je remercie également le personnel de la compta qui m'accompagne depuis mes premiers pas dans le dispositif fédéral et qui est essentiel dans la gestion quotidienne de la politique financière. Je salue leurs compétences mises au service de la Fédération et leur bienveillance envers la CGT.